



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***21074512***Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
- Division Charleroi -**10 JUIN 2021**Le Greffier
GreffierN° d'entreprise : **444 099 751**

Nom

(en entier) : **CENTRE DE GESTION SOCIALE
CEGESOC**

(en abrégé) :

Forme légale : **ASBL**Adresse complète du siège : **Square des Martyrs 1 - 6000 Charleroi****Objet de l'acte : Extrait du pv de l'AG du 17 mai 2021****PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DU 17 MAI 2021**

La séance est ouverte à 11h00 sous la présidence de Monsieur Emmanuel Vercaeren qui appelle Nathalie Gruszka comme secrétaire.

Madame Mouchet et Monsieur Vercaeren sont désignés comme scrutateurs.

5 membres sont présents ou représentés, pouvant émettre 5 votes valables.

L'Assemblée ayant été régulièrement convoquée peut valablement délibérer.

Ordre du Jour

1. Lecture du rapport du conseil d'administration.

Le rapport est lu et approuvé à l'unanimité.

2. Rapport de l'associé vérificateur aux comptes et commissaire.

Le rapport est lu et approuvé.

3. Approbation des comptes de l'exercice 2020.

Monsieur DELVAUX (BDO) commente les comptes.

Ils sont approuvés à l'unanimité. BDO se chargera de les déposer à la BNB.

4. Décharge à donner aux administrateurs, à l'associé-vérificateur aux comptes et à l'expert-comptable.

La décharge est accordée

5. Approbation du budget 2021.

Le budget est approuvé.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/06/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



6. Nominations statutaires:

Administrateurs :

Sont réélus jusqu'au 17/05/2023 :

Mesdames D. FONTAINE et A. MOUCHET,

Messieurs P. GRENIER, M. STEELANDT, E. VERCAEREN

Monsieur E. Robert est démissionnaire et est remplacé par Monsieur M. VANQUAETHEN.

Membre :

Monsieur D. BAIJOT est réélu jusqu'au 17/05/2023.

Vérificateur aux comptes :

Mme L. BELTRAME est élue jusqu'au 17/05/2022

Réviseurs :

Le bureau MAZARS est élu jusque 17/05/2022.

Nous avons fait appel à eux en 2020 (et ce pour une période de 3 ans).

7. Adaptation du passif social

Il sera recalculé pour adaptation.

8. Divers

Néant

Le mandat des administrateurs et associé-vérificateur aux comptes est gratuit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 30 .